

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
DURABLE ET DE LA MOBILITE

Service eau

Dossier suivi par :
Anthony MARTIN

N/réf. : AM/AR/SB
PJ : diaporama
Liste d'aménagement

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date :12 juin 2024
Heure de début : ...09 h 30
Heure de fin :12 h 30
Lieu : Centre Jean Monnet - LAVAL

Objet : Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Mayenne

Présents : (Cf. liste d'aménagement)

Monsieur Louis MICHEL (Président de la Commission Locale de l'Eau) ouvre la séance et présente les points à l'ordre du jour.

Les éléments suivants sont des précisions ou remarques au diaporama présenté transmis avec le présent compte-rendu.

1. Point d'étape sur la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2070 :

M. Mickaël CRUCHON (SAGE Mayenne) a d'abord rappelé le contexte de la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2070. Il a ensuite présenté le cadre du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), pour lequel la CLE s'est engagée depuis sa délibération de décembre 2023. La structure de la feuille de route est la suivante :

Contexte de la démarche

1. Emergence de la démarche
2. Etat des lieux et diagnostic HMUC
3. Construction du programme d'actions
4. Modalités d'élaboration du PTGE

Le document devrait être proposé à la prochaine CLE. M. Jean-Paul DORON (FDPPMA 61), Mme MOUSSAY (PNR Normandie Maine) et M. MICHEL (SAGE Mayenne) ont rappelé l'importance d'avoir une étude H.M.U.C. complète, validée par toutes les parties prenantes avant de rentrer dans le programme d'actions PTGE.

La gouvernance a ensuite été proposée. Les rôles de différentes instances sont présentés dans la diapositive n°10. La CLE est le cœur de la gouvernance du PTGE. Elle valide les étapes d'avancement, les résultats et conclusions de la démarche.

Hôtel du Département
39 rue Mazagran
CS 21429
53014 LAVAL CEDEX

☎ 02 43 09 55 21
✉ sage.mayenne@lamayenne.fr

www.sagemayenne.fr

Concernant la composition de l'assemblée plénière SAGE Mayenne Eau Cap 2070, il est proposé d'ajouter différents membres au groupe de suivi déjà existant afin d'avoir une représentation semblable à la représentation actuelle de la CLE (à savoir 5 structures agricoles / sylvicoles, 3 structures industrielles, 1 structure en lien avec les loisirs et 2 représentants de l'Etat (cf. diaporama)).

M. Michel DU FOU (Syndicat des exploitants de plans d'eau de la Mayenne et de la Sarthe) se questionne sur la non-présence des sylviculteurs et propose que TRANSYLVA soit intégré. M. Pascal BONIOU indique que le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) pourrait aussi être intégré au sein de cette assemblée. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) a été oublié dans cette liste et sera intégré.

À la suite des différents échanges, M. MICHEL demande aux membres de la CLE de valider la gouvernance proposée et la répartition des membres de l'assemblée SAGE Mayenne Eau Cap 2070 :

Vote :

Vote : Nombre de votants : 19 (18 présents + 1 Visio)

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

A noter que les services de l'Etat n'ont pas participé au vote.

La CLE du SAGE Mayenne valide la gouvernance et la répartition des membres de l'assemblée SAGE Mayenne Eau Cap 2070.

2. Actions portées par la CLE du SAGE Mayenne :

Ensuite, différentes actions portées par la CLE du SAGE Mayenne (Bilan du Temps Fort du CT Eau Mayenne amont, Animations scolaires sur les économies d'eau, Actions prévues au second semestre et Informations sur le site internet et l'observatoire (*en cours de création*) du SAGE Mayenne) ont été présentés. Ces présentations n'ont pas amené de commentaires / questions / remarques.

3. Présentations d'actions mises en place sur le bassin versant de la Mayenne :

➤ Mois du climat (CD53)

M. Mathieu DUJANY (CD 53) a présenté le mois du climat et l'événement de clôture qui auront lieu respectivement du 1^{er} septembre au 5 octobre 2024 et le dimanche 6 octobre 2024.

M. Jean-Paul DORON (FDPPMA 61) félicite le Département de la Mayenne pour cet événement, mais aimerait voir davantage l'aspect préservation des ressources (eau / sol / bocage) dans les thématiques de la journée de clôture. M. Jérôme BIASOTTO (CD 53) rappelle que les thématiques choisies lors de la journée de clôture ciblent le grand public en lien avec la vie quotidienne. La préservation des ressources en eau est abordée au sein de ces thématiques.

Suite à la question de M. Jean THOUROUDE (CPIE Mayenne Bas-Maine), il est indiqué que les suites à donner à cet événement afin de continuer à mobiliser les acteurs et le grand public n'ont pas été déterminées à ce jour par le Département de la Mayenne.

En réponse à l'intervention de M. DU FOU il est précisé que l'empreinte carbone, qui mesure l'impact des produits, inclut effectivement les émissions liées aux importations de toutes natures. Cet indicateur ne doit pas être confondu avec l'inventaire national des émissions qui comptabilise seulement ce qui est émis dans le pays.

➤ ***Actions PSE haie (communauté de communes du bocage mayennais)***

Mme Valérie CORNU (CC Bocage Mayennais) a présenté leurs travaux en lien avec les agriculteurs sur les paiements pour services environnementaux en lien avec la bonne gestion de la haie.

En complément, M. Jean-Paul GAHERY (CC Bocage Mayennais) a présenté de manières concrètes comment il a mis en place ce PSE Haies sur son exploitation.

M. Régis LEFEUVRE (CC Coëvrons) a indiqué que la Communauté de communes des Coëvrons travaille actuellement sur la création d'un PSE sur fonds privés, complexe à mettre en place.

M. Bruno ROULAND (Chambre d'agriculture de la Mayenne) indique qu'une association existe (SOLEMAT) afin de gérer durablement les haies et que les agriculteurs engagés puissent bénéficier de PSE. Le problème rencontré en Mayenne est le débouché concernant la filière bois. Des tests sont en cours afin d'utiliser la litière bois dans les élevages en Mayenne.

Précision post-réunion suite à la remarque de Mme. de BERSACQUES (Chambre d'Agriculture du Maine et Loire) : toute structure peut se constituer organisation collective de gestionnaires labellisée « label haie » si elle s'inscrit dans la démarche de certification par un organisme CERTIS.

➤ ***Etude carrières (CD53)***

M. Alexis ROBERT (SAGE Mayenne) a présenté le diagnostic de potentiel des carrières et des mines comme ressource en eau, travail réalisé par Oumaima AOUGHANE (stagiaire au CD53 en 2023).

Pour donner suite à cette présentation, M. Laurent DELISEE (Office Français pour la Biodiversité) a indiqué que les impacts des plans d'eau de carrière est souvent mal pris en compte.

Pour conclure, nous vous invitons à nous proposer des actions / problématiques de vos territoires afin de les faire partager aux membres de la CLE du SAGE Mayenne.

La prochaine CLE aura lieu en septembre / octobre 2024 (date non calée pour le moment).

Le Président de la commission locale de l'eau,



Monsieur Louis MICHEL